

CAPL DE MUTATION

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS EN CAPL N°2

C'est le dernier mouvement dans le corps des contrôleurs des impôts. L'an prochain, les mutations se feront encore de manière différenciée entre la filière fiscale et la filière gestion publique, principalement sur la base des règles actuelles de chacune des deux filières.

Si effectivement au niveau national un très grand nombre d'agents a pu obtenir une mutation, ce mouvement se caractérise surtout par une situation catastrophique des effectifs, sans précédent.

Après les premières affectations des contrôleurs sortis d'école et selon les estimations données par la DG, il manquera environ 600 contrôleurs pour occuper tous les emplois du TSM. Afin de gérer la pénurie, la DG a réparti ces postes vacants sur un peu toutes les directions.

Cela conduira à une aggravation des conditions de vie et de travail dans tous les services et une atteinte aux missions de service public.

A force de suppressions d'emplois C et de transformations d'emplois de C en B, la catégorie B est devenue plus importante que la catégorie C. Dans un contexte où la catégorie C connaît aussi un déficit global de 300 agents, les 600 contrôleurs manquants vont peser d'autant plus sur le fonctionnement des services.

Nous avons pris acte que la direction générale vient d'annoncer le recrutement de listes complémentaires en catégories C, B et A.

Ce recrutement complémentaire est à mettre au crédit des luttes menées par la CGT Finances Publiques en local avec les personnels mais aussi au niveau national où elle n'a cessé de revendiquer ce recrutement dans les CAPN, CAPC et les groupes de travail.

La CGT considère que ce recrutement reste insuffisant et continuera de lutter pour l'emploi.

Pour la catégorie B cela représente pour le concours de contrôleur des impôts 157 candidats appelés sur listes complémentaires en septembre 2011.

Mais cela n'aura aucune incidence sur les affectations au 1^{er} septembre 2011 et il faudra passer l'année 2011/2012 avec un déficit en cadre B dans le département du Rhône.

La politique de suppression d'emplois pèse sur les agents et ne leur permet plus de faire leur travail correctement, les obligeant à faire des choix de priorités, ce qui génère l'incompréhension voire l'agressivité des usagers. Dans ce contexte, la souffrance des agents au travail atteint un niveau important à la DGFIP. Les services sont au bord de l'asphyxie.

Lyon le 8 juillet 2011